



## Réunion réseau conseillers RIS

Le jeudi 26 mai 2016 - 14h à 17h

Lieu de réunion : 17 avenue du 6 juin à Caen  
Salle du 1er

### - Compte-rendu -

Etaient présents	
Conseiller RIS	Région Normandie
INHARI : MM. Robin GUITTON et Alexandre BAUDIN	Mme Annie MOTTE, Responsable du pôle
Biomasse : Mme Françoise LAMY et M. Nicolas MARIE	Melle Alexandra BENARD, chargée de gestion chèque éco
CDHAT : MM. Timothée GENDRIN, Christophe RAVEAU, Dominique COUETIL, Mme Barbara GASCOIN et M. Jean-Louis LARUE	Mme Florence BAZILLE, chargée de gestion chèque éco
GRAPE : Mme Christine LEVAVASSEUR, MM. Mathieu LEROUX et Fabrice MICHEL	Mme Anne-Gaëlle CARO, chargée de gestion chèque éco
CIER : MM. Tom LACHERAY & Benoit COMMENCHAIL	
7 vents : M. Erwan LEROUGE	
SOLIHA : Mmes Valérie GOFFINET, Nathalie RICHE, Patricia MARCHAND et Laurence CARRIERE	
Excusés : M. Aurélien DUJARDIN/Région, Mme Marion POULAIN/SOLIHA, Mme Isabelle MABIRE et M. Gilles ETASSE/CDHAT	

#### 👉 Accueil

- Départ de Pierrette en retraite au 24 juin 2016 : transfert des missions vers les collègues
  - Florence : plateforme avant CP, paiement des chèques
  - Alex : paiement des conventions pour les structures HSD, positionnement des dossiers pour les commissions permanentes, suivi avec Adéquation pour la plateforme
  - Anne-Gaëlle : conventionnement avec les entreprises, suivi rénovateurs BBC avec Pouget, suivi ELENA
  - Aurélien : chargé du contrôle des pièces pour le paiement
  - Annie : responsable du pôle
- ➡ ces missions vont évoluer en fonction des nouvelles missions du pôle suite à la fusion
- Tour de table pour présentation (conseillers + région)

## 👉 Site internet et plateforme

- Présentation **des mises à jour de l'extranet** suite à la fusion des régions
  - **Avantages** : nouvelles fiches de travaux réalisées -> ne pas hésiter à s'en servir pour valoriser le dispositif auprès des particuliers
  - **Conseillers** : carte interactive réalisée par Françoise LAMY avec les coordonnées des structures et les permanences
  - **Professionnels conventionnés** : carte interactive + liste pdf
    - On y voit des zones très pauvres en rénovateurs/auditeurs
    - ➡ Aller à la recherche de professionnels dans ces zones
    - Pour faire suite aux demandes des conseillers : la Région va procéder au classement alphabétique par département des listes auditeurs/rénovateurs BBC et veiller à la concordance des noms entre le front et le back office
  - **Partenaires financiers** : nouvelle page
    - Pour faciliter le financement des projets, la Région souhaite travailler avec les organismes bancaires. Cet appel à partenariat a été lancé en 2015 et a pour objectif de mettre en place le pôle financement pour conforter la structuration régionale des acteurs de la rénovation et de mettre en évidence les offres financières adaptées à cette rénovation en fonction des situations des particuliers
  - **Vie du réseau** : nouvelle page
    - Permet de retrouver tous les comptes-rendus des réunions autour du dispositif
    - Les fiches techniques sont également recensées sur cette page
    - **Données statistiques** : il permet de trier le nombre de dossier traités par ville, par conseiller
    - ➡ A ajouter sur l'export du tableau : date de production du chèque, somme du chèque travaux
  - **L'orientation HSD** : souci sur le fichier xls et sur l'importation par Adéquation sur le site, test avec différents codes postaux
    - le problème vient certainement des codes postaux qui sont les mêmes pour plusieurs villes mais ne sont pas traités par les mêmes structures
    - ➡ ajouter le nom de la ville dans la recherche sur le site.
- Aperçu de l'état d'avancement / **statistiques**
  - Ce récapitulatif sera envoyé mensuellement à l'ensemble du réseau (voir annexe 1)
  - Rq d'un conseiller : Ajouter la somme des travaux ➡ cette étape est faite par Françoise LAMY pour l'observatoire
- Le pôle HSD du service Transition énergétique a l'habitude de faire un **point mensuel avec Adéquation**, si souci technique/besoin d'amélioration sur la plateforme ou du site internet, n'hésitez pas à informer Alexandra Bénard :
  - Pouvoir positionner un conseiller dès la création d'un compte pour éviter le souci de dossiers bloqués parce que les conseillers n'ont pas la main (A prendre en compte pour le prochain dispositif)

- Montant mini/maxi des travaux inutiles (A prendre en compte pour le prochain dispositif)
- Fonctionnement du calendrier des **commissions permanentes**
  - Nouveau changement de date de la CP : 4 juillet (au lieu du 27 juin)
  - Rétro-planning : Date CP – 1 mois avant = enregistrement du rapport ds un logiciel de la Région – vision par les services juridiques des assemblées, puis récupération 10 jours après du rapport en ligne pour ajouter l’annexe à jour avec tous les dossiers que l’on souhaite passer à la CP
  - + Dossiers urgents (non prêts mais qui peuvent l’être dans les prochaines semaines) / CP du 4 juillet et avant septembre 2016 ? BATTISTON/Valérie GOFFINET – RATEL/Erwan LEROUGE - JARAI/Erwan LEROUGE – JORET/Erwan LEROUGE – Julien LEFORT/Mathieu LEROUX

### Fiche de liaison/de synthèse

- Cette fiche doit être utilisée pour justifier du premier paiement du chèque BBC, elle est générée automatique à partir de données entrées lors de l’inscription sur la plateforme pour les chèques sans audit dans la descriptif succinct du projet, pour l’audit elles sont récupérées dans la partie remboursement au moment de la validation HSD
  - Remarque 1 : les conseillers ne savent pas toujours quoi mettre puisque qu’ils ne connaissent pas la nature des travaux
  - Remarque 2 : pour le même montant du chèque, il est plus facile de faire uniquement un dossier poêle à bois qu’un dossier chèque travaux 1 ! Le montant du chèque Travaux 1 n’est pas assez incitatif.
- ➡ Elle est désormais **obligatoire** pour le premier paiement du chèque BBC : elle devra être signée par le conseiller en guise de confirmation de lancement des travaux par le particulier
- Rappel : le chèque de 10 000€ peut être accordé pour le niveau BBC ou le niveau HPE avec un Ubat inférieur à 0,6

### Pôle Travaux et ELENA

- Point sur le **conventionnement des professionnels** :
  - ➡ 108 installateurs de poêle à bois, 17 auditeurs, 59 rénovateurs dont 17 nouveaux en 2016 (9 à venir en audition d’ici septembre)
    - Eric ZIMOLONG/ARCENE a pour mission d’augmenter le nombre de rénovateurs. Jusqu’ici, aucune entreprise n’a été refusée, il se charge de rencontrer les professionnels dans un premier temps avant la pré-commission avec Anne-Gaëlle CARO. Les conseillers qui le souhaitent peuvent participer aux auditions Rénovateurs BBC, en faire la demande auprès d’Anne-Gaëlle
    - Remarque de Fabrice MICHEL suite à la vision de la carte des rénovateurs : il y a une zone en manque d’entreprises dans l’Orne mais également dans la Manche (voir Annexe 2)

- Les auditeurs peuvent faire connaître les entreprises avec lesquelles ils travaillent pour les conventionner avec la Région
- Attention aux entreprises qui pratiquent le démarchage, trop de commercial
- Il est important que les auditeurs et rénovateurs travaillent en binôme, pour plus de dialogue et qu'ils soient pertinents
- Dé-conventionnement : remonter les informations avérées des entreprises ne travaillant pas correctement afin que l'entreprise puisse être auditionnée et suivie
  - Dans ce cas, le particulier n'est pas concerné par la convention entreprise/région
  - Crainte du particulier par rapport au test d'étanchéité, la coordination, l'obligation de résultat (niveau BBC) ne sont pas toujours mentionnés, mentions à systématiser dans les devis (La coordination doit être prévue dans les exigences rénovateurs du nouveau dispositif)
  - Donner accès à la convention entreprise/Région au particulier pour le rassurer (Cette convention est accessible sur le site)
  - Pour le nouveau dispositif : chèque audit = 1 étude initiale + 1 étude finale + 2 mises à jour = avant et après devis (s'il n'y a pas de création de volumes, l'étude est là pour guider le particulier dans sa réflexion) A discuter avec les BE
- **Montée en compétences**
  - ANOFAB/programme de formation/« Rénovation à basse consommation » sur 2 jours
    - Prochaine date en juin et en septembre dans l'Eure → il faut un minimum de 8 stagiaires par formation pour que celle-ci se déroule. Se rapprocher de l'ANOFAB si vous souhaitez connaître les modalités d'inscription
- Information sur les modalités du **reporting ELENA**
  - Le programme va permettre un financement Européen pour le dispositif de 865 000 €
  - Objectif de 600 projets de rénovation dont 180 BBC du 15 mars 2016 au 31 décembre 2017 (soit 9 par mois) pour obtenir le financement
  - Financement ELENA
    - Reporting technique = par semestre
    - Reporting financier = pièces à fournir par les conseillers : un mail qui détaillera les éléments à fournir pour un premier reporting « test du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin sera envoyé par Anne-Gaëlle courant juin »

## Questionnaires & Questions Diverses

- Questionnaire auprès des particuliers par Françoise Biomasse
  - Questionnaire « Audit » : <http://biomasse-normandie.info/enquetes/index.php/754873?lang=fr>

- Questionnaire « BBC » : <http://biomasse-normandie.info/enquetes/index.php/527642?lang=fr>
  - Envoyer par mail à tous les particuliers qui ont fait un audit en 2014 et 2015. Les dossiers où les mails enregistrés sont ceux des conseillers seront supprimés
  - Phoning par un stagiaire ?
- Plateforme/Florence : ajouter des commentaires pour le suivi des dossiers et répondre aux mails
- Fusion normande : la Région n'a pas d'éléments pour le moment, nous espérons pouvoir apporter des réponses lors d'une réunion en septembre/octobre 2016